

EST-CE DE L'OR?

Par CLAIRE DE NESTE

Un instant après la porte de la bistro, M. Garraud, avait regardé avec rire s'ouvrir; la jeune fille cédant raison ce premier refus comme un approchement de la morte, vit M. Bonnat forte presumption de culpabilité, éloigner entre deux gendarmes. Quand il lui avait demandé à qui il avait prêté son fusil:

Au même moment, Françoise — A personne, avait répondu le poussait visiblement la porte de la cantonnerie. Deux jours avant, en chambre en sécrétant:

— Mademoiselle, on emmène Monsieur, croire à sa place habilette, au manoir de la cheminée, et ne l'a pas été brûlé par le feu du ciel si mens!

Mais ces affirmations, ces serments, dont les faits semblaient démontrer la fausseté, n'étaient d'autre effet que d'indisposer le juge contre l'accusée.

— Assez de protestations! dit-il, prouvez!

Mais Bernat ne prouvait rien. Le magistrat lui demandait un alibi. Il n'en pouvait fournir aucun. Le soir de l'assassinat, il était allé à l'antherie de Bladouze voir l'entrepreneur de la fourniture des graviers d'entretien pour la grande route d'Auch en Espagne; et bien sûr et point, jusqu'à ordinaire, il était devenu avec lui à midi et à jouer aux cartes jusqu'à onze heures. Puis il s'en était retourné avec un paysan des environs, un nommé Tardot, qu'il avait quitté à une bifurcation de chemin, où son compagnon avait pris la direction de chez lui. Bernat affirmait enfin devoir être sorti chez lui vers minuit, il ne savait au juste. Tenant pas habile à venir, il s'était arrêté sans demander de l'hôte, et avait dormi d'un seul trait jusqu'au lendemain matin. Voilà tout ce qu'il savait.

Ainsi on avait vu le cantonnerie à l'heure approximative seize heures, et Tardot affirmait ne l'avoir quitté que trois instants plus tard, lorsque le médecin asservit le docteur Soules, la victime aurait succombé, selon toute apparence, vers dix heures et demie, par conséquent un peu plus tôt. Mais il était difficile de préciser, et cette opinion n'a porté dans l'esprit du juge aucune présomption en faveur de l'accusé.

Besoin, interrogé sur le caractère de Bernat, le représentant comme un homme honnête, sans bonté.

Quand on lui demanda s'il avait des同情ies, il se contenta d'ajouter que cela ne se pouvait pas puisqu'il était innocent.

Le lendemain, dès le début de l'affaire, une idée avait sauté à M. Garraud. Pour lui, Bernat était bien l'auteur du crime, pourquoi l'avait-il commis? Assassinat n'ayant pas eu le vol pour motif, ne pouvant guère être attribué à la vengeance. Or, quelques années avant la victime? Un seul, M. Bonnat. Deux longtemps, lors infinité de fois, il avait commis une discussion avec son fusil auprès de la victime, était une circonstance accablante, il fallait en convenir.

Le crime ayant été commis non par le conducteur, sans doute, mais par son sbornon, par un homme dont la situation pouvait être assez mauve; et qui, tout le monde le savait, avait pour lui un dévouement fanatique.

Donc Bernat avait été l'instrument de la vengeance, mais son chef l'avait perpétré? C'était fait évidemment. C'était assez clair.

Le juge d'instruction ne se fut pas tenu pour grand évidant d'avoir posé une chose si simple.

At present, si cela avait été nécessaire, il aurait été confirmé dans son opinion par sa fille Séverine, qui, avec son esprit logique et habitué à réfléchir, accumulait les probabilités, théorit de l'affirmation dans sa conviction.

Dès quelle avait été l'idée que M. Bonnat devait être le complice de Bernat, elle avait ressenti une grande joie. Elle aimait toujours Léo, et quand il avait épousé Sauvelane, elle avait espéré qu'il épouserait Anne-Marie; mais elle savait maintenant que la famille Daguenes avait fini par consentir au mariage, qui devait se faire prochainement, de l'espous renaisse pour elle. Léo n'inspirait jamais la fille d'un homme qui avait tué dans un crime.

Lequel ne tarda pas à dévoiler que dans la même semaine celle qui avait suivi la scène du Génie et précédé l'assassinat, Bernat, étant venu deux fois chez son chef, était longtemps demeuré seul avec lui, et que, l'ascension du crime, M. Bonnat n'était rendu chez le cantonnerie, et y avait passé la nuit.

De plus, il avait en soin de dissimuler sa visite, puisqu'il était déposé par la voiture de louage sur la grande route d'Auch, qui avait le nom de suivre. Mais des gens de Bladouze l'avaient parfaitement reconnu et suivi à l'entrée de la ville, tout près de chez Bernat.

La rumeur publique, au reste, n'avait pas tardé à le déclarer comme complice de l'assassinat, et l'on rapportait partout dans Sauvelane ces paroles significatives, que plusieurs personnes lui avaient entendu prononcer: "Il faut qu'il me la paie, il me la paiera!"

C'était à la suite de ces diverses informations que le procureur de la

république avait lancé contre le conducteur un mandat d'arrêt.

Lorsque Anne-Marie revint à elle, à bout de quelques minutes, elle était étendue sur son lit; Françoise se tenait auprès avec deux voisines qu'elle avait apportées à grands cris au moment de l'accident.

Elles ne tardèrent pas à se retirer toutes les trois, la jeune fille ayant demandé à se reposer.

Au bout d'une heure, pendant laquelle les personnes les plus déouïes lui manifestaient le contraire, on frappa discrètement à la porte.

— Monsieur Léo Daguenes, dit Françoise, demandez si mademoiselle vendrait bien le resto.

— M. Daguenes, je préfère attendre un instant. Je vais descendre.

Ensuite elle se leva, passa sa main sur son front enloloré, puis ayant réparé le dessous de sa toilette, elle alla rejoindre son ami qui l'attendait au salon.

Léo se trouvait sur la place, non loin des arcades, lorsque M. Bonnat avait quitté son bureau entre deux gendarmes.

Il avait été tout d'abord à une rencontre fortuite du conducteur et des deux agents de l'autorité, mais des groupes animés se formaient, et le mouvement volait des bouches en toucher; le père d'Anne-Marie était alors tout conduit en prison.

Le jeune médecin savait que l'auteur présumé de l'assassinat était le cantonnerie Bernat, et, comme il était au courant de la récente mort qui avait été entre Bernat et le conducteur, il devinait que ce-ci était accusé de complicité.

Mais la pensée qu'il fut également l'auteur même, passant devant l'autorité, mais pas devant la nature, le fit détourner de ceux que des preuves imprévues peuvent sembler décevoir à première vue.

Il avait été difficile de prouver que Bernat n'avait pas été l'auteur du crime.

Les témoins, interrogés sur le caractère de Bernat, le représentaient comme un homme honnête, sans bonté.

Quand on lui demanda s'il avait des同情ies, il se contenta d'ajouter que cela ne se pouvait pas puisqu'il était innocent.

Le lendemain, dès le début de l'affaire, une idée avait sauté à M. Garraud. Pour lui, Bernat était bien l'auteur du crime, pourquoi l'avait-il commis? Assassinat n'ayant pas eu le vol pour motif, ne pouvant guère être attribué à la vengeance. Or, quelques années avant la victime? Un seul, M. Bonnat.

Deux longtemps, lors infinité de fois, il avait commis une discussion avec son fusil auprès de la victime, était une circonstance accablante, il fallait en convenir.

La première chose à faire était donc de rechercher si la culpabilité du cantonnerie était réelle; si elle n'était point, l'accusation contre M. Bonnat tombait d'elle au grand jeu des mobiles du crime, et le conducteur serait par la même occasion innocent.

Il ne pouvait en effet seulement dans l'esprit de qui que ce fut qu'un homme honnête, comme Bernat, ancien militaire, ayant les meilleurs états de service, eût pris un fusil et l'eût fait tirer à bout court, ayant sur un homme amplement pour faire plaisir à son chef.

Le jeune médecin cependant regardait la découverte de la présence d'autre chose que des convolités qu'il avait malice chez le conducteur et chez le cantonnerie.

Son amie se regarda bien de lui en dire qu'il qui ce soit, dans la crainte qu'un soupçon ne viennent à lui blesser l'estime.

Mais comme on l'a dit, si l'innocence de l'accusé était prouvée.

C'est une chose, une déplorable chose, au moins aussi répugnante que l'assassinat, mais celle qui ne peut durer longtemps... Parce qu'il a eu une querelle avec un honnête... mais cela arrive à tout le monde, un jour ou l'autre... une coïncidence... voilà tout!

Anne-Marie éprouvait un allégement à sa peine en l'entendant parler ainsi. Elle se sentait de ne pas laisser souffrir le doute persistant qui l'assaillait.

Elle parlait abondamment de la honte de son père, des sous qu'il avait pris de son éducation, du chagrin que lui avait causé la mort de sa femme, dix fois plus tôt qu'il se souvenait comme d'hier.

C'était la première fois qu'elle montrait pas son ame inquiète fond devant lui; mais pouvait-elle faire autrement?

La seule pensée qu'il pourrait croire son père coupable la faisait frissonner.

Il fut convenu entre eux que Léo, dès le lendemain matin, se rendrait à Bladouze; il irait sur les lieux du crime, ferait parler les gens du village, s'informerait à Sauvelane même, enfin qu'il ferait une enquête personnelle aussi approfondie que possible.

Il fallait tout d'abord qu'il connaît la vérité; ensuite il tiendrait par tous les moyens de la mettre en lumière.

Le fait que M. Garraud était chargé de l'instruction, le contrariait fort, et lui paraissait être une circonstance fléchieuse.

Il ne doutait pas de son intégrité,

Bottin des Sociétés Françaises

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, organisée le 14 mars 1843. Local de la société, 1820 Ste-Anne. Officiers: Président, J. M. Vergnon; Vice-Président, François Bildstein; Secrétaire, A. J. Bonnemar; Trésorier, William Goetz. Séances le 1er et 3ème jeudi de chaque mois, au local de la société.

Local des réunions au coin des rues Dryades et Poydras.

La Société de 14 Juillet, Incorporée le 25 avril 1890. (Ecole gratuite pour garçons. Local de la société, au coin des rues Esprade et Bourbon. Officiers: Président, F. Bildstein; Premier Vice-Président, Charles D. Fouche; Deuxième Vice-Président, H. Daizies; Secrétaire, Adrien Dastet; Trésorier, L. F. Martin. Séances le 2^e vendredi de chaque mois, au local de la société.

Les Enfants de la France, fondée en septembre 1841. Local social, 710 Avenue de l'Esplanade. Officiers: Président, J. A. Buisson; Premier Vice-Président, L. Labourde; Deuxième Vice-Président, L. Fournier; Trésorier, J. Darribère; Secrétaire aux finances, H. J. Matin. Séances le deuxième mardi de chaque mois, au local de la société.

L'Alliance Franco-Louisianaise fondée le 13 octobre 1908. Officiers: Président, J. M. Vergnon; Vice-Président, Emile Euyer; Secrétaire, André Lafargue, 407 Rue Carondelet. Local des réunions à l'Union Française, 928 Rue des Remparts, le deuxième samedi de chaque mois à 4 heures p. m.

Le Secours à la France, fondé en août 1916. Local social, 710 avenue de l'Esplanade. Officiers: Président, J. A. Buisson; Premier Vice-Président, L. A. Marzin; Deuxième Vice-Président, J. Darribère; Trésorier, Mme Amélie Pujol; Secrétaire, Mme M. Despaux. Réunions générales le dernier vendredi de chaque mois, au local de la société.

Société de Secours Mutualis la France, fondée le 13 avril 1891. Officiers: M. le Consul de France, President, J. H. Orléans; Vice-Président, André Lafargue; Secrétaire, André Lafargue; Assistant-Secrétaire, André Lafargue; Jours de réunions fixés par le comité; local des réunions aux bureaux du siège, Banque Hibbert.

La Société Protectrice des Laitiers, organisée en 1879. Incorporée en 1884. Officiers: Président, John Bordes; Vice-Président, N. Charlot; Secrétaire, F. L. Gagnon; Trésorier, P. Gagnon. Séances le troisième mercredi de chaque mois, au local premier lundi de la société.

La Athénée Louisianais, organisée le 22 janvier 1876. Officiers: Président, B. B. Rouen; Premier Vice-Président, Edgar Grima; Deuxième Vice-Président, Charles F. Claiborne; Secrétaire, L. G. Dugré; Assistant-Secrétaire, André Lafargue; Jours de réunions fixés par le comité; local des réunions aux bureaux du siège, Banque Hibbert.

Springtex UNDERWEAR SPRINGTEX is the underwear with a million little springs in its fabric which "give and take" with every movement of the body, and preserve the shape of the garment despite long wear and hard washings.

It is the year-around under, light, medium or heavy weight, as you like.

"Remember to Buy It — You'll Forget You Have It On"

Ask Your Dealer

UTICA KNITTING COMPANY, Makers Sales Room, 350 Broadway New York, N. Y.

DISTRICT DISTRIBUTORS 27 East Grand River Avenue Detroit, Mich.

ADOLPH KLAIR 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS FOR 25¢ HAIR NETS CAP OR FRINGE SHAPE HAIR NETS 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS ON A PACKAGE HOLD-TIGHT VEIL WITH ELASTIC 10¢ EACH

"Hold-tight" hair nets enjoy an enviable national reputation and the friendship of millions of women. "Hold-tight" are made of the finest real human hair, all shades. Every "Hold-tight" hair net is guaranteed, ORDER AT YOUR FAVORITE STORE. IF THEY CANNOT SUPPLY YOU, WRITE US. STATE COLOR AND SHADE.

Springtex UNDERWEAR SPRINGTEX is the underwear with a million little springs in its fabric which "give and take" with every movement of the body, and preserve the shape of the garment despite long wear and hard washings.

It is the year-around under, light, medium or heavy weight, as you like.

"Remember to Buy It — You'll Forget You Have It On"

Ask Your Dealer

UTICA KNITTING COMPANY, Makers Sales Room, 350 Broadway New York, N. Y.

DISTRICT DISTRIBUTORS 27 East Grand River Avenue Detroit, Mich.

ADOLPH KLAIR 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS FOR 25¢ HAIR NETS CAP OR FRINGE SHAPE HAIR NETS 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS ON A PACKAGE HOLD-TIGHT VEIL WITH ELASTIC 10¢ EACH

"Hold-tight" hair nets enjoy an enviable national reputation and the friendship of millions of women. "Hold-tight" are made of the finest real human hair, all shades. Every "Hold-tight" hair net is guaranteed, ORDER AT YOUR FAVORITE STORE. IF THEY CANNOT SUPPLY YOU, WRITE US. STATE COLOR AND SHADE.

Springtex UNDERWEAR SPRINGTEX is the underwear with a million little springs in its fabric which "give and take" with every movement of the body, and preserve the shape of the garment despite long wear and hard washings.

It is the year-around under, light, medium or heavy weight, as you like.

"Remember to Buy It — You'll Forget You Have It On"

Ask Your Dealer

UTICA KNITTING COMPANY, Makers Sales Room, 350 Broadway New York, N. Y.

DISTRICT DISTRIBUTORS 27 East Grand River Avenue Detroit, Mich.

ADOLPH KLAIR 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS FOR 25¢ HAIR NETS CAP OR FRINGE SHAPE HAIR NETS 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS ON A PACKAGE HOLD-TIGHT VEIL WITH ELASTIC 10¢ EACH

"Hold-tight" hair nets enjoy an enviable national reputation and the friendship of millions of women. "Hold-tight" are made of the finest real human hair, all shades. Every "Hold-tight" hair net is guaranteed, ORDER AT YOUR FAVORITE STORE. IF THEY CANNOT SUPPLY YOU, WRITE US. STATE COLOR AND SHADE.

Springtex UNDERWEAR SPRINGTEX is the underwear with a million little springs in its fabric which "give and take" with every movement of the body, and preserve the shape of the garment despite long wear and hard washings.

It is the year-around under, light, medium or heavy weight, as you like.

"Remember to Buy It — You'll Forget You Have It On"

Ask Your Dealer

UTICA KNITTING COMPANY, Makers Sales Room, 350 Broadway New York, N. Y.

DISTRICT DISTRIBUTORS 27 East Grand River Avenue Detroit, Mich.

ADOLPH KLAIR 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS FOR 25¢ HAIR NETS CAP OR FRINGE SHAPE HAIR NETS 221-4th AVENUE NEW YORK HOLD-TIGHT HAIR NETS ON A PACKAGE HOLD-TIGHT VEIL WITH ELASTIC 10¢ EACH